



DES MÉDIAS RÉSILIENTS POUR LA DÉMOCRATIE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

RELEVER LES DÉFIS DE L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE
JOURNALISTIQUE GRÂCE AU FINANCEMENT, À LA
RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE ET AU DIALOGUE

Rapport de l'atelier sur les politiques des médias

Par Oliver Money-Kyrle

Fédération européenne des journalistes (FEJ)

Février 2026

Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite de l'éditeur et de l'auteur.

Le contenu de cette publication est protégé par le droit d'auteur et le droit d'utilisation de ce contenu appartient aux auteurs et à l'éditeur.

Auteur : Oliver Money-Kyrle

Rédaction : Renate Schroeder & Camille Petit (FEJ)

Conception : Juan Burgos EUvisual.com

Éditeur : Fédération européenne des journalistes (FEJ)

© European Federation of Journalists 2026

International Press Centre, Residence Palace

155 Rue de la Loi, 1040 Bruxelles, Belgique

TABLE DES MATIÈRES

5 INTRODUCTION

6 PANEL UN FINANCEMENT PUBLIC DU JOURNALISME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

8 PANEL DEUX INFORMER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX ACTEURS MÉDIATIKUES

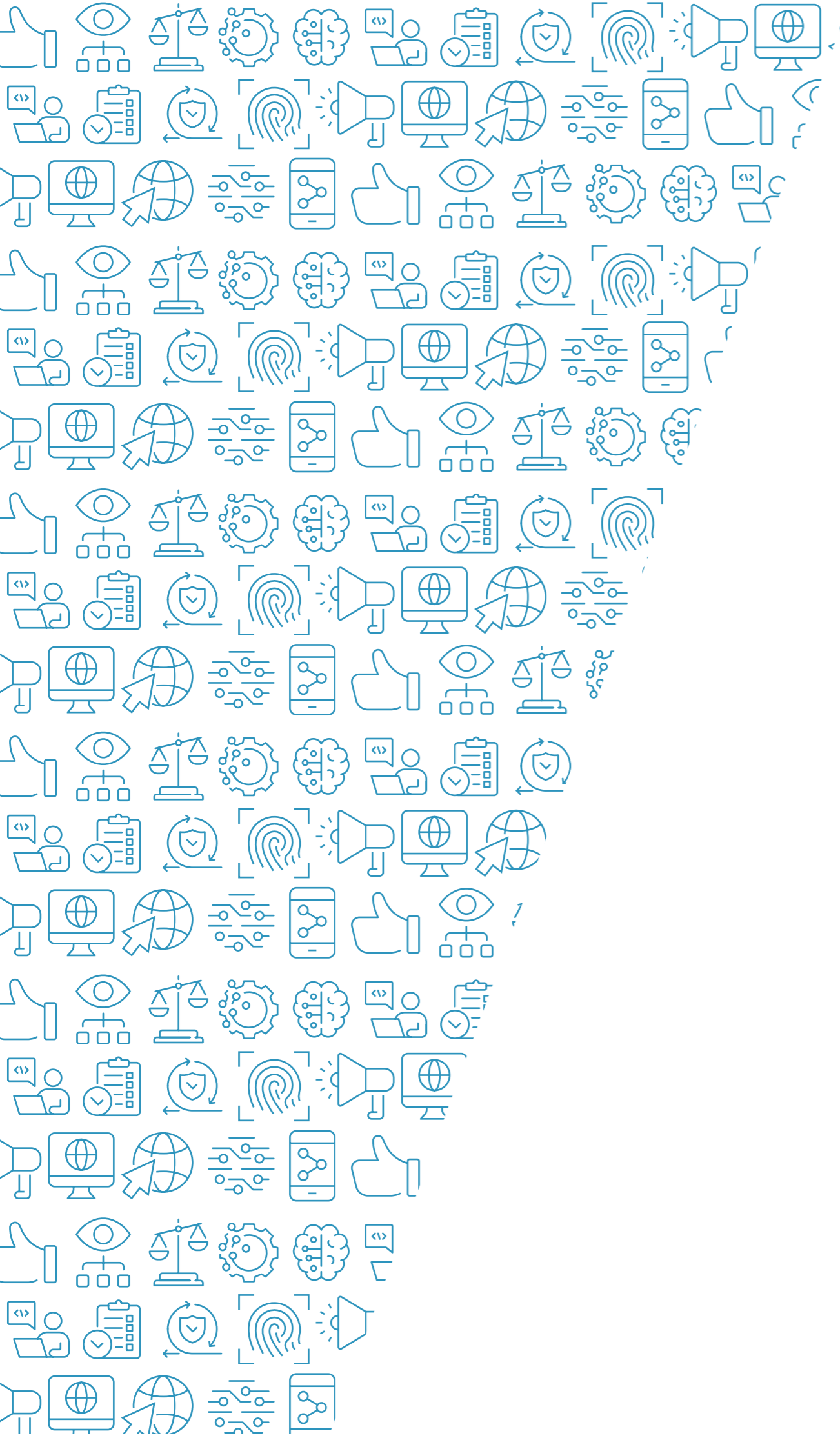
10 PANEL TROIS COMMENT LES RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENNES PEUVENT RÉPONDRE AUX DÉFIS ACTUELS DU JOURNALISME

12 COMMENTAIRES CONCLUSIFS

13 RECOMMANDATIONS



Cette publication a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon Europe de l'Union européenne au titre de la convention de subvention n° 101094742. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou d'Horizon Europe. Ni l'Union européenne ni l'autorité de gestion ne peuvent être tenues pour responsables à leur égard.



INTRODUCTION

ReMeD, [Resilient Media for Democracy in the Digital Age](#), un consortium de 8 universités européennes et de la Fédération européenne des journalistes (FEJ), a tenu sa conférence finale les 12 et 13 février au Brussels Press Club. Elle a réuni des experts des médias, des décideurs politiques, des syndicats de journalistes et des universitaires de premier plan spécialisés dans les domaines des médias et de la démocratie.

Au nom du consortium ReMeD, **Tales Tomaz** a ouvert la conférence en décrivant l'accent mis sur les relations entre les décideurs politiques, les médias et le public, ainsi que sur les moyens de rendre plus résiliente la production de contenus au service de la démocratie.

Renate Schroeder, directrice de la FEJ, a commencé par un avertissement sévère : les médias sont aujourd'hui confrontés à une crise existentielle, pris en étau entre, d'une part, la "capture" des médias, la propagande et la désinformation et, d'autre part, l'effondrement d'un modèle économique dominé par les grandes plateformes technologiques, qui exercent un contrôle abusif sur l'accès du public à l'information.

Le journalisme, a-t-elle expliqué, est une sorte de clé de voûte dont dépendent nos institutions, nos normes et notre culture démocratiques. Si l'on perd cette clé de voûte, l'ensemble de l'écosystème qu'elle soutient s'effondrera rapidement. Les influenceurs d'actualité, créateurs de contenu, etc., peuvent bénéficier d'un large public et d'une forte influence, mais ils doivent respecter des normes professionnelles et éthiques s'ils souhaitent faire partie de la grande communauté des journalistes qui informent le public. Le journalisme est un bien public et, lorsque le marché ne parvient pas à le fournir, l'État doit intervenir.



PANEL UN

FINANCEMENT PUBLIC DU JOURNALISME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- **Tales Tomaz**, professeur assistant en politiques et économie des médias à l'Université de Salzbourg
- **Ivana Bjelic Vucinic**, directrice des politiques et de l'analyse au Forum mondial pour l'expansion des médias (GFMD)
- **David Kardos**, Center for Sustainable Media
- **Modératrice** : Renate Schroeder, directrice de la FEJ

La quatrième révolution industrielle et le transfert des recettes des médias vers les plateformes en ligne ont entraîné des conséquences catastrophiques sur la viabilité économique des médias d'information. Les accords de licence en matière d'IA, l'application du droit d'auteur et des algorithmes équitables favorisant les médias d'intérêt général ne suffiront pas, à eux seuls, à sauver le secteur. Il faut aller plus loin et adapter les règles du marché pour soutenir les médias, notamment par des allègements fiscaux et des crédits d'impôt pour les investisseurs et les abonnés, par la mise en place de taxes numériques sur les plateformes et par l'utilisation de ces recettes pour subventionner le journalisme d'intérêt général.

Les [recherches](#) menées dans le cadre de ReMeD sur les défis économiques actuels auxquels sont confrontés les médias montrent :

- Que les médias de service public souffrent de budgets en constante diminution, les modèles fondés sur le droit de licence étant de plus en plus remplacés par un financement direct par l'État, ce qui limite les ressources et réduit l'indépendance politique.
- Que les médias commerciaux s'adaptent à l'effondrement des recettes publicitaires

en développant des modèles de revenus mixtes combinant abonnements, organisation d'événements, activités de conseil et partenariats de marque.

- Que les marques établies et les médias locaux en position dominante ou de quasi-monopole parviennent à développer des modèles d'abonnement et à capter la meilleure part du marché publicitaire restant.
- Que, malgré cela, les recettes continuent de diminuer, entraînant concentration, réduction du pluralisme et besoin accru de financements publics.
- Que l'étude met en garde contre le risque qu'un repli des médias derrière des accès payants n'instaure un système d'information à deux vitesses, avec une information de qualité réservée à un public aisé payant, tandis que le reste de la population dépendrait de contenus d'actualité dictés par les algorithmes ; que le modèle de subvention croisée rend les rédactions plus vulnérables aux influences commerciales ; et que la lutte pour la survie accentue la production de contenus plus radicaux et polarisants.
- Enfin, que le journalisme traditionnel a été critiqué pour son incapacité à répondre

aux préoccupations et aux réalités vécues par des communautés désengagées, qui se sont, de ce fait, tournées vers des partis situés aux marges du spectre politique.

Le **GFMD** défend des médias durables axés sur les besoins des petites structures indépendantes dans des systèmes médiatiques fragiles, dont beaucoup intègrent des subventions publiques à leur modèle économique. La fin du financement de l'USAID en 2025 a placé des centaines de médias dans des situations extrêmement précaires, les rendant désespérément dépendants d'un soutien public à long terme couvrant les coûts essentiels. Au Brésil et en Indonésie, de petits médias collaborent pour contrer les déserts d'information et développer des systèmes d'IA locaux indépendants des géants technologiques. Les médias d'investigation ont également créé le [Journalism Cloud Alliance](#) afin de négocier les coûts et les conditions et réduire leur dépendance à Amazon et Google.

Les fonds publics font partie de la solution, mais les gouvernements sont-ils capables de les mettre en œuvre ? La Commission européenne prévoit de doubler le budget alloué aux médias dans le nouveau cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034 3,2 milliards d'euros sur sept ans ont été attribués au programme Agora. Cependant, comme ce budget est partagé avec l'industrie cinématographique, la part finale pour les médias n'a pas encore été déterminée. L'argument en faveur de ce soutien a été renforcé par l'idée que les médias indépendants sont au cœur de la défense de l'Europe contre la désinformation étrangère. Cette augmentation est bienvenue, mais il manque de clarté sur son utilisation et sur les règles d'éligibilité des médias bénéficiaires.

Les participants étaient à la fois soucieux que les fonds européens ne soient accordés qu'à des médias méritants et exigeants qu'un processus décisionnel rigoureusement impartial soit mis en place. S'il est admis que

le financement public, au-delà des médias de service public, est une nécessité inévitable pour la survie du secteur, il reste difficile de trouver un mécanisme de distribution robustement indépendant.

La neutralité est plus facile à garantir par la création d'incitations fiscales, des investissements dans les infrastructures et la souveraineté technologique européenne, ainsi que par la constitution d'un environnement favorable via des groupes de soutien aux médias travaillant sur la sécurité, les droits légaux et l'éducation aux médias. Le fonds de compétitivité de l'UE peut également être mobilisé pour stimuler l'innovation et les investissements privés. Le soutien direct aux médias est toujours plus problématique et doit passer par des processus totalement transparents, fondés sur des principes journalistiques et une intégrité rigoureuse.

Les participants ont également rejeté l'idée que nous devons accepter, comme inévitable, le modèle émergent d'un pluralisme réduit et de marchés locaux dominés par une seule marque monopolistique survivant grâce à une combinaison d'abonnements, de publicité et de fonds publics. Ce modèle existe déjà dans plusieurs pays de l'UE, comme la Croatie, la Roumanie ou la Pologne, où les médias locaux survivent souvent au prix d'une capture politique.

De plus, l'extension des fonds publics européens ne doit pas se substituer à la correction des dysfonctionnements du marché. L'UE doit appliquer le règlement sur les marchés numériques (DMA) pour mettre fin aux abus de pouvoir monopolistique des géants technologiques, y compris, si nécessaire, par le démantèlement forcé des monopoles. Seule une concurrence économique équitable, conçue pour permettre à des médias indépendants et pluralistes de prospérer, peut garantir la survie du journalisme indépendant.

PANEL DEUX

INFORMER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX ACTEURS MÉDIATIQUES

- **Thomas Hanitzsch**, titulaire de la chaire et professeur de communication, département des médias et de la communication à l'université LMU de Munich
- **Adeline Hulin**, chef d'unité pour l'éducation aux médias et à l'information et les compétences numériques à l'UNESCO
- **Thomas Bruning**, secrétaire général du syndicat néerlandais des journalistes NVJ
- **Modératrice** : Camille Petit, responsable senior de la communication à la FEJ

Cette session visait à examiner le rôle croissant des nouveaux créateurs d'actualité issus de l'extérieur du journalisme, qui remettent en cause le statu quo et donnent des indices sur l'avenir possible du journalisme. Le journalisme doit-il aller à leur rencontre et les intégrer, et comment les syndicats de journalistes doivent-ils s'adapter pour les inclure, et à quel risque ?

ReMeD a étudié les nouveaux acteurs médiatiques à la périphérie du journalisme traditionnel, dotés d'un large public et dont l'influence sur la formation de l'opinion publique dépasse de plus en plus celle des médias historiques. Il a [identifié](#) différents groupes, dont les vérificateurs de faits, les influenceurs sur les réseaux sociaux et les médias alternatifs. Les vérificateurs de faits sont désormais intégrés au secteur médiatique, tandis que les influenceurs agissent sans se soumettre aux normes journalistiques et reconnaissent rarement leur travail comme du journalisme.

Les médias alternatifs, qui opèrent généralement aux marges politiques, sont souvent perçus comme des perturbateurs, des vecteurs de mouvements politiques dangereux, voire parfois comme des façades

pour une désinformation préjudiciable. Beaucoup de ceux qui y travaillent affirment toutefois offrir un angle alternatif sur l'actualité en réponse aux lacunes des médias traditionnels corporatifs.

Le rapport de l'UNESCO [Behind the Screens : insights from digital content creators ; understanding their intentions, practices and challenges](#) montre que, si ces nouveaux acteurs médiatiques rejettent souvent l'étiquette de journaliste, les plus performants et les mieux établis adoptent de plus en plus les pratiques des médias et du journalisme, tout en y résistant. Quelle que soit leur perception d'eux-mêmes, ils exercent une influence croissante sur le secteur de l'information tout en opérant en dehors de celui-ci, sans accréditation, sans règles de déontologie et sans responsabilité autre que la taille de leur audience. Ils méconnaissent souvent les lois régissant les communications, y compris celles relatives à la diffamation, aux discours de haine, à la vie privée et aux normes de liberté d'expression. L'UNESCO souhaite aider à développer leurs capacités, leurs connaissances et, à terme, un cadre de principes pour guider leurs activités, mais l'absence d'organisation représentative

entrave une approche coordonnée. Les résultats de l'étude montrent également un fort désir de formation sur les principes internationaux de liberté des médias et les normes éthiques.

Aux Pays-Bas, le NVJ a ouvert son adhésion aux nouveaux acteurs il y a deux ans. Même si certains occupent des positions éditoriales controversées, leur rôle et leur influence ne peuvent être ignorés. Le NVJ ne juge pas les positions politiques des journalistes, mais protège leurs droits tant qu'ils s'engagent à respecter les règles éthiques. L'indépendance constitue le critère le plus important pour le NVJ. Si des journalistes peuvent démontrer qu'ils opèrent de manière indépendante et ne servent pas de façade à des intérêts cachés, le NVJ les accepte. Résultat : le syndicat a considérablement renforcé la promotion des principes éthiques au sein de ses membres.

Le NVJ a toujours insisté sur le fait que le journalisme doit rester une profession ouverte. Il ne définit pas les journalistes, ne juge pas leur contenu, mais les évalue sur leur audience, leurs revenus, leur indépendance et leur respect des règles éthiques.

Au cours du débat, d'autres catégories ont été mentionnées : le journalisme d'entreprise, les start-ups numériques, les ONG produisant du journalisme et, de plus en plus, des journalistes établis qui se sont mis à leur compte pour lancer leurs propres podcasts ou Substack. Si dans certains pays

ces « acteurs émergents » se situent surtout aux marges politiques, dans d'autres, comme la Serbie, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie, il s'agit de journalistes indépendants respectés qui ont fui les médias historiques après leur prise de contrôle par des oligarques politiquement alignés.

La question du traitement des médias politiques alternatifs a suscité les débats les plus vifs parmi les participants. Faut-il les intégrer à la communauté journalistique, ou sont-ils un cheval de Troie qui, à la première occasion, fera tomber la profession de l'intérieur ? Beaucoup se considèrent comme des journalistes très scrupuleux donnant une voix à ceux que les médias traditionnels ignorent. D'autres, soutenus par des intérêts politiques cachés, abuseront de l'ouverture démocratique pour la saper. La plupart des syndicats participants ont convenu que ces acteurs ne peuvent être ignorés et qu'il est important de dialoguer avec eux sans toutefois compromettre les principes journalistiques tels que la déontologie.

Selon une récente [enquête de la FEJ](#), les organisations de journalistes à travers l'Europe adoptent une approche mixte et divergent sur la question de savoir s'il faut reconnaître ces acteurs émergents comme faisant partie du paysage informationnel. Les résultats montrent que les préoccupations relatives à la déontologie journalistique et les conflits avec les statuts des organisations restent les principaux obstacles à leur inclusion.

PANEL TROIS

COMMENT LES RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENNES PEUVENT RÉPONDRE AUX DÉFIS ACTUELS DU JOURNALISME

- **Vito Laterza**, professeur associé à l'Université d'Agder, Norvège (iUA)
- **Vanessa De Palma**, responsable senior des affaires juridiques et politiques, EMMA/ENPA
- **Tom Gibson**, directeur adjoint du plaidoyer, Comité pour la protection des journalistes (CPI)
- **Luca Bertuzzi**, journaliste chez MLex
- **Modératrice** : Charlotte Michils, secrétaire générale de l'Association flamande des journalistes (VVJ)

2026 constitue une année décisive pour la réglementation européenne : l'UE cherche à tester ses nouveaux pouvoirs tout en subissant une forte pression américaine pour accorder un passe-droit aux géants technologiques. Le panel a examiné les perspectives et débattu de la pertinence des réglementations européennes pour les journalistes, ainsi que des moyens d'en tirer le meilleur parti.

Les [recherches](#) menées dans le cadre de ReMeD se sont concentrées sur le règlement sur les services numériques (DSA) et, indirectement, sur le règlement européen sur la liberté des médias (EMFA) et le règlement sur l'IA, en soulignant le manque de sensibilisation du public et des journalistes aux règles en vigueur ainsi que les difficultés liées à leur mise en œuvre. Les journalistes se montrent généralement sceptiques quant à cette réglementation et à son ancrage dans la protection des principes journalistiques ou d'autres valeurs institutionnelles. Le DSA devrait être guidé par l'intérêt général.

Les entretiens menés avec des vérificateurs de faits ont révélé des préoccupations majeures concernant l'application arbitraire et inégale du DSA, le traitement

excessivement préférentiel accordé aux acteurs politiques (en excluant les discours politiques de la modération) et le manque persistant de transparence sur les décisions, les politiques et les algorithmes utilisés par les plateformes. La Commission européenne a également été critiquée pour son manque de transparence dans le traitement des rapports d'évaluation des risques et les négociations avec les plateformes.

Les vérificateurs de faits se sont particulièrement alarmés du blocage de contenus qu'ils avaient signalés, TikTok étant cité comme particulièrement zélé dans la suppression de contenus. Sensibles à l'accusation de censure, les vérificateurs de faits insistent sur la nécessité de conserver les contenus signalés afin de fournir au public un contexte plus complet pour porter ses propres jugements.

Le DSA délègue trop de pouvoir d'exécution aux entreprises privées dont les modèles économiques reposent sur une application minimale des règles. De plus, les plateformes modèrent les contenus journalistiques sur la base de règles élaborées dans la Silicon Valley, qui ignorent les normes européennes très avancées en matière de production

d'informations. Les éditeurs estiment que les plateformes américaines ne devraient jamais avoir le pouvoir de supprimer des contenus produits par des médias européens. Les efforts visant à instaurer une exemption des médias via l'article 18 de l'EMFA ne suffisent pas à limiter le pouvoir des plateformes en matière de suppression de contenus.

Le DSA offre néanmoins certains outils utiles aux journalistes. En particulier, les organismes de règlement extrajudiciaire des litiges (ODS) peuvent être utilisés pour contrer les menaces en ligne pesant sur leur travail et rétablir des contenus journalistiques supprimés par la modération.

Le DSA dispose également d'un pouvoir significatif, via les évaluations des risques, pour lutter contre les formes les plus préjudiciables de contenus. Mais pour être efficace, la Commission devra aller au-delà d'amendes ponctuelles.

Les participants ont exprimé des inquiétudes concernant les décisions politisées au niveau de l'UE. Si l'utilisation de l'EMFA par la Commission européenne pour engager une procédure d'infraction contre la Hongrie a été saluée, l'absence d'enquête similaire contre la Grèce – où la capture politique des médias, l'opacité de la propriété, le détournement de subventions publiques et les scandales d'espionnage sont répandus – soulève des questions sur les biais politiques.

Un risque similaire existe avec le DSA, les participants craignant que les enquêtes de la Commission ne soient influencées par le climat politique plutôt que par une analyse objective.

Jusqu'à présent, les États-Unis semblaient gagner la bataille de l'opinion publique

en présentant le DSA comme une forme dangereuse de censure d'État. Cependant, à la suite du scandale autour de [l'assistant d'IA Grok](#) permettant de déshabiller et sexualiser des images en ligne, l'UE dispose d'une opportunité pour reconquérir le soutien du public en démontrant comment le DSA peut protéger la population contre les préjudices misogynes.

Existe également le risque que les plateformes sur-modèrent des contenus légaux en automatisant leurs processus. La politique la plus économique et la plus sûre consiste à bloquer tout contenu jugé limite, indépendamment de sa légitimité.

Les participants ont également soulevé des questions sur l'autorégulation des médias et la manière dont elle peut, via l'article 18 de l'EMFA, offrir une meilleure protection aux contenus journalistiques. Ils ont appelé à rendre les plateformes responsables des contenus au motif que leurs modèles économiques reposent sur des contenus sélectionnés, à l'image des éditeurs de médias.

Les journalistes peuvent utiliser le DSA pour contrer les menaces en ligne qui les visent. Mais il existe aussi le risque que le DSA, avec son accent mis sur les « contenus nocifs », soit instrumentalisé par des acteurs publics pour supprimer des contenus journalistiques importants. Le journalisme, dans ce qu'il a de meilleur – notamment le journalisme d'investigation ou celui qui explore des questions sociales clivantes –, est souvent qualifié de « préjudiciable » par un groupe d'intérêt ou une partie intéressée cherchant à le discréditer. Dans son effort pour assainir la toxicité d'internet, le DSA ne doit pas devenir involontairement un instrument de nettoyage de l'espace public et de muselage du journalisme d'intérêt général.

COMMENTAIRES CONCLUSIFS

Le journalisme est, et reste pour l'instant, une sorte de clé de voûte indispensable à la survie de notre mode de vie démocratique. Sans une action urgente et radicale, les géants technologiques, l'intelligence artificielle et la quatrième révolution industrielle pourraient menacer un véritable « phénomène d'extinction massive ».

La place publique d'aujourd'hui, internet, est soumise à la gouvernance autoritaire des hommes les plus riches du monde. Les géants technologiques sont les nouveaux gardiens de l'information, décidant de ce que le public voit, lit et expérimente. Ils disposent d'un pouvoir coercitif pour contrôler notre manière de penser, d'acheter et de voter. Leurs algorithmes polarisants échappent aux règles démocratiques et à la responsabilité.

L'Union européenne dispose des outils réglementaires et des technologies pour contrer cette menace. Elle doit saisir cette opportunité. Elle doit réglementer avec confiance, clarté et neutralité. Elle doit investir dans la technologie européenne et corriger le marché des médias. Lorsqu'elle accorde un financement public, celui-ci doit reposer sur des processus rigoureusement indépendants et des principes journalistiques.

Les journalistes et leurs représentants peuvent dialoguer avec les nouveaux acteurs médiatiques, s'inspirer d'eux et, lorsque cela est possible, les intégrer à condition que les principes du journalisme ne soient pas négociables. Changer les principes, c'est changer l'ADN du journalisme. Changer l'ADN, c'est changer la clé de voûte.

RECOMMANDATIONS

AUX DÉCIDEURS POLITIQUES ET RÉGULATEURS

- Le journalisme est un bien public. En cas d'échec du marché, l'État a la responsabilité de garantir son approvisionnement. Cela peut se faire de deux manières :
 - En réformant le marché pour assurer un secteur médiatique pluraliste et dynamique ;
 - En accordant des subventions temporaires en attendant que le marché soit réformé.
- Pour réformer le marché, l'UE devrait :
 - Appliquer le règlement sur les marchés numériques pour démanteler les monopoles, mettre fin aux abus de marché des plateformes et garantir une concurrence équitable et un pluralisme médiatique ;
 - Utiliser d'autres outils économiques, tels que des incitations fiscales pour les investisseurs, les abonnés et les employeurs, afin de soutenir les médias d'information et l'innovation.
- Pour fournir un financement public, l'UE devrait :
 - Investir dans des infrastructures soutenant l'ensemble du secteur ;
 - Accorder un financement direct (sous forme de subventions ou de publicité) de manière totalement transparente, robustement indépendante de toute interférence politique et sur la base de critères journalistiques stricts.
- Les décideurs politiques ne devraient pas se contenter du modèle émergent de médias concentrés et de médias locaux monopolistiques survivant grâce à leur position dominante, à une combinaison de revenus d'abonnements et de publicité financée par l'État. Ce modèle rend les médias locaux particulièrement vulnérables à la capture politique, comme on le constate déjà dans plusieurs États membres de l'UE.
- Les décideurs politiques devraient soutenir le dialogue entre acteurs médiatiques et producteurs de contenus périphériques pour identifier des points communs et, le cas échéant, intégrer de nouveaux acteurs dans le champ journalistique.
- Les décideurs politiques devraient mettre en œuvre la boîte à outils réglementaire de l'UE concernant les secteurs des médias et du numérique, incluant le Digital Markets Act (DMA), le Digital Services Act (DSA) et l'European Media Freedom Act (EMFA).
 - Ils doivent le faire de manière robuste et rigoureuse, à l'abri des décisions politiques, en traitant toutes les plateformes et tous les États membres de manière égale.
 - Ils doivent veiller à ce que la liberté et le pluralisme des médias restent au cœur de toute mise en œuvre et ne soient pas compromis par d'autres instruments visant à lutter contre les contenus préjudiciables, qui pourraient être détournés pour faire taire le journalisme critique.

- L'UE, les gouvernements nationaux et les organisations devraient donc créer un portail numérique public qui centralise, contextualise et visualise les informations relatives à la mise en œuvre du DSA et du DMA. Ce portail devrait traduire les obligations légales de transparence en formats accessibles aux utilisateurs. Un modèle pertinent est l'[Observatoire ReMeD](#), qui fournit des informations vérifiées par des humains et alimentées par l'IA dans huit domaines de déclin démocratique, tant pour les utilisateurs que pour les grands modèles de langage ([ReMed Policy Brief Number Three](#)).
- En définitive, l'UE doit mettre fin à la gouvernance privée d'internet par les géants technologiques étrangers en affirmant le droit européen et en investissant dans des infrastructures technologiques européennes. Le droit du public à l'information ne peut être à la merci des caprices d'une poignée d'individus les plus riches et puissants au monde.

AUX ORGANISATIONS DE JOURNALISTES ET AUTRES ACTEURS MÉDIATIQUES

- Les organisations de journalistes peuvent relever le défi posé par les nouveaux « acteurs périphériques », dialoguer avec eux et, le cas échéant, les intégrer à leur sphère. Le journalisme doit rester une profession ouverte, mais les principes fondamentaux du journalisme – vérité et indépendance – ne doivent jamais être compromis.
- Les organisations de journalistes, les organisations médiatiques et les autres acteurs médiatiques devraient comprendre et utiliser la nouvelle réglementation (DMA, DSA, EMFA) pour protéger le secteur médiatique. Ces outils doivent encore faire leur preuve, et seule leur application permettra d'en mesurer l'effet potentiel et de déceler leurs failles cachées.

AUX UNIVERSITAIRES ET CHERCHEURS

- Les universitaires devraient poursuivre leurs recherches sur les liens, relations et interactions entre médias, politiques publiques et public, en se concentrant sur le secteur numérique.
- Ils doivent continuer à collaborer avec les professionnels et innovateurs des médias pour favoriser une réflexion nouvelle ancrée dans les principes démocratiques et journalistiques ; ils devraient également approfondir ces collaborations pour impliquer dès la conception les professionnels et innovateurs dans la mise au point d'approches de recherche participatives et d'outils numériques.



JOURNALISM IS A PUBLIC GOOD

